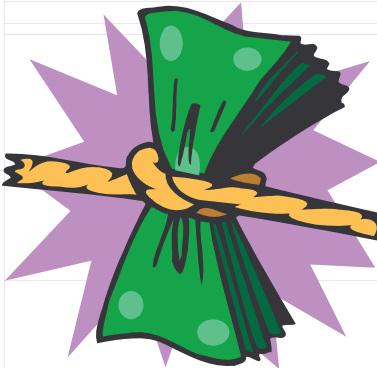




Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Place de l'Hôpital BP 426
67091 STRASBOURG Cedex
☎ 03-88-11-60-98
☎ 03-88-11-64-35
✉ syndCGT@CHRU-Strasbourg.fr
🌐 www.cgthus.canalblog.com

La CGT des HUS.com

N° 8 octobre 2008



SITUATION FINANCIERE DES HUS : LA CORDE AU COU !!!

28 CHR sur 32 sont en déficit ! Nos dirigeants sont-ils de mauvais gestionnaires, ou les règles fixées par le gouvernement sont-elles inapplicables ?

En tous les cas, la circulaire ministérielle du 16 juillet 2008 met brutalement les pendules à l'heure ... libérale ! Nos hôpitaux publics doivent fonctionner comme les entreprises privées. Au moment où tout le système financier international s'écroule, au moment où l'Etat américain s'apprête à « nationaliser » les hôpitaux pour éviter les faillites, nous, les Français, nous poursuivons notre logique folle de privatisation.

Cette fameuse circulaire précise que les budgets doivent être en équilibre, que le déficit doit rester « exceptionnel ». Si ce déficit dépasse les 2%, un plan de redressement doit être adopté. Si ce plan n'atteint pas ses objectifs, l'établissement sera placé sous administration provisoire.

Quelles sont donc les « recettes » préconisées par notre ministre pour rétablir la situation financière :

- supprimer des emplois,
- supprimer des activités, restructurer, regrouper (les blocs, les labos, par exemple), développer la chirurgie ambulatoire, « optimiser » la permanence des soins, privatiser les services logistiques,
- « optimiser » le temps effectif de travail en instaurant les horaires décalés, en limitant les astreintes, en limitant le recours à l'intérim, en limitant les heures supplémentaires, en remettant en cause le protocole RTT ou certains acquis du règlement intérieur (revoir Gestor),
- limiter strictement les avancements, la formation continue,
- mutualiser les moyens, regrouper des activités, y compris avec d'autres établissements (groupement de coopération sanitaire, groupement d'intérêt économique),
- vendre notre patrimoine.

La Direction des HUS nous a informés lors du Comité Technique d'Etablissement du 22 septembre qu'elle s'inscrivait pleinement dans toutes les préconisations du ministère.

En clair, tous les personnels des HUS, qu'ils soient médecins, soignants, techniques ou administratifs, ont vraiment du souci à se faire : notre établissement a la « corde au cou » !



ATTENTION A NOS RETRAITES !



ELECTIONS DE NOS REPRESENTANTS A LA C.N.R.A.C.L.

Tous les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux, actifs ou retraités, sont appelés à élire PAR CORRESPONDANCE UNIQUEMENT nos représentants au Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Cette élection se déroulera tout le mois de novembre, date limite le 2 décembre 2008. Tous les agents auront le matériel électoral à domicile.

Vous êtes appelés à voter sur LISTE SYNDICALE NATIONALE, SANS RAYER NI PANACHER DES LISTES.

L'enjeu de ces élections est considérable cette année. En effet, le gouvernement s'apprête à modifier une fois de plus la législation concernant les retraites de la fonction publique comme du privé. La durée de cotisation sera portée à 41 années d'ici 2012, les cotisations vont augmenter, les niveaux des pensions versées seront-elles en baisse, alors que les hospitaliers ont des niveaux de pensions parmi les plus faibles. Notre régime de retraite est menacé, l'Etat ponctionne en permanence dans nos caisses pour boucher les trous des autres régimes.

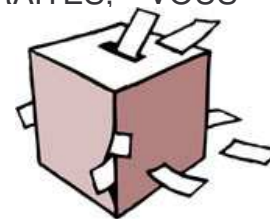
Il nous faut des représentants forts de la légitimité démocratiques pour exiger nos droits à une retraite digne, des pensions qui garantissent aux retraités une vie décente, l'accès aux soins, à un logement correct, à une vie sociale, à la culture et aux loisirs.

La CGT, 1^{ère} organisation syndicale dans la fonction publique hospitalière, présente des candidat(e)s issu(e)s de toutes les régions de France.

Pour l'Alsace, notre Fédération présente Françoise GENG, agent issu des HUS et dirigeante nationale de la CGT, membre du Comité Economique et Social.

VOUS VOUS INQUIETEZ POUR NOS RETRAITES, VOUS VOULEZ DEFENDRE EFFICACEMENT VOS DROITS,

**NE VOUS ABSTENEZ PAS,
VOTEZ POUR LES CANDIDATS CGT !**



POLE DE CHIRURGIE DIGESTIVE ET D'HEPATOGASTRO (NHC) : LES SOIGNANTS SE SONT MOBILISES

Le 10 septembre 2008, une importante délégation de personnels soignants se sont rendus à la Direction pour dénoncer les insuffisances de personnel dans le fonctionnement quotidien des Unités Fonctionnelles (postes vacants non remplacés, congés de maladie, de maternité non compensés). La DSSI reconnaît la faiblesse des effectifs, les ratios insuffisants et s'engage à donner des réponses rapides. Le point est fait avec les cadres et le cadre supérieur.

CENTRE D'ENDOSCOPIE ET DE CHIRURGIE AMBULATOIRE : DES ASTREINTES, PAS QUESTION !

Le feu a couvé durant tout l'été. La Direction a cédé aux pressions de quelques médecins du CECA. Sans associer les soignants, avant même de consulter le comité technique d'établissement (CTE) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), des infirmiers doivent accompagner des praticiens pour effectuer des endoscopies dans certains services, et cela dès 9h du matin. Cela désorganise et dégarnit l'effectif infirmier nécessaire à l'activité du CECA.

De plus, la Direction a négocié avec certains médecins la mise en place d'une astreinte le samedi matin (pour la pneumo). Cette astreinte aggraverait un peu plus la situation en semaine et remettrait en cause le fonctionnement validé avant l'ouverture du NHC.

Pour compléter le tableau, il faut noter qu'aucune amélioration n'est venue pour le matériel (parc d'endoscopes par exemples, problèmes de dépannage, etc...). Toute l'équipe soignante du CECA s'est donc remise en grève le mercredi 10 septembre 2008 et a débarqué à la Direction.

Deux représentants de l'équipe ont fait une déclaration au CTE du 22 septembre. Le vendredi 26 septembre, lors d'une rencontre avec la DRH, la mise en place de l'astreinte a été reportée de deux mois pour permettre une discussion avec les médecins.

A voir donc, mais il est hors de question d'accepter une astreinte le samedi matin !

LA REANIMATION MEDICALE AUSSI !

Le jeudi 18 septembre, une forte délégation d'infirmières et d'aides-soignantes de réanimation médicale du NHC se sont invitées à la Direction Générale pour parler de leurs conditions de travail dégradées. Elles demandent l'ouverture de la 3^{ème} unité de réa (10 lits) prévue en octobre. L'ouverture de cette unité avait été retardée en raison d'un problème de recrutement médical. Mais, dès le mois de mai, cette unité s'est transformée en soins intensifs, ce qui nécessite moins de personnel soignant. Les effectifs ainsi dégagés ont été affectés aux Urgences du NHC.

Or, malgré les affirmations de la Direction, la réanimation médicale connaît une forte activité et nécessite l'ouverture de la 3^{ème} unité.

Pour le moment, la discussion est renvoyée au conseil de pôle...



ORTHOPEDIE – CHIRURGIE INFANTILE : UNE DELEGATION DU PERSONNEL RECUE A LA DIRECTION !

Une autre délégation du personnel s'est invitée à la Direction Générale : en effet, un groupe de soignantes représentants les personnels du Service d'Orthopédie Pédiatrique, accompagné de représentants du syndicat CGT, s'est rendu à la Direction le lundi 29 septembre. Au cœur des préoccupations de ces agents : la mobilité permanente pour aider la réa. Cela ne se fait pas de manière satisfaisante, la polyvalence et la technicité exigées pour effectuer ces remplacements requièrent une formation.

La gestion « heure par heure » de l'activité dans les différentes unités fonctionnelles et une gestion mutualisée des effectifs soignants ont des limites : annuler à la dernière minute une après-midi de travail d'un agent, le mettre d'office en RTT ou en RH ou en récupération, c'est une pratique pour le moins cavalière...

Une rencontre aura lieu prochainement sur place avec la DRH et la DSSI.

Réforme de l'IRCANTEC : passage en force du gouvernement

Baisse programmée de 20 à 28 % des pensions

Malgré l'opposition des représentants de la majorité des salariés cotisants à l'IRCANTEC (Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités publiques) – CGT, FSU, FO – le gouvernement a décidé d'imposer, avec l'assentiment des autres organisations syndicales, une réforme qui entérine à la fois une baisse de près de 30 % à terme des futures pensions et une augmentation des cotisations. Le décret et l'arrêté concrétisant ces reculs viennent d'être publiés (JO du 24 septembre).

Alors que les études réalisées par la Caisse des Dépôts et Consignation, gestionnaire du régime, démontrent qu'il est possible de maintenir le niveau des pensions en augmentant progressivement et modérément les taux de cotisation, le gouvernement a fait le choix d'une baisse programmée pour pousser ceux qui le pourront vers des retraites par capitalisation proposées par les assurances. Les résultats actuels de la bourse montrent bien que cette solution ne se fera qu'au profit des banques et assurances qui engrangent les profits mais font payer les déficits par les États, c'est-à-dire par les impôts des contribuables.

Cette « réforme » de l'IRCANTEC s'inscrit dans la même logique libérale qui prévaut depuis 15 ans en matière de retraites : faire payer davantage les actifs tout en diminuant les droits des pensionnés ! Logique accompagnée par certaines organisations syndicales.

La CGT s'oppose à cette orientation et à ce nouveau recul. Elle prendra, dans l'unité la plus large possible, toutes les initiatives nécessaires pour empêcher cette régression et conquérir les nouveaux droits dont les agents non titulaires –et les fonctionnaires– ont besoin.



BULLETIN D'ADHESION DE LA CGT

NOM : _____ **PRENOM :** _____

ADRESSE : _____

PRIVE : _____ **PORTABLE :** _____

ADRESSE MAIL : _____

GRADE : _____ **CODE UF :** _____

SERVICE : _____ **POSTE :** _____

TEMPS DE TRAVAIL : 100% 80% 50% autres

DATE D'ADHESION : ___/___/___ **SIGNATURE :** _____